

“ de l'Apostolat de la prière, pourvu qu'on observe les conditions qui sont indispensables pour la validité de l'admission et pour le gain des indulgences. Or ces conditions sont :

“ 1. D'inscrire les noms des membres sur le registre de la Ligue conservé dans la paroisse.

“ 2. De remettre à chaque ligueur une feuille d'admission. Cette feuille d'admission peut être la feuille même explicative de la Ligue, à la fin de laquelle on ajoute par exemple ces lignes :

“ M..... a été reçu dans la Ligue du Cœur de Jésus, le 18.....”

“ 3. Il faut que les paroisses où l'on établit la Ligue soient agrégées par un diplôme à l'Apostolat de la prière

“ Dès que la paroisse est agrégée, ou du moins dès que cela vous sera possible, il faut que vous transmettiez le nom, avec la date de l'agrégation, au directeur supérieur de la région.

“ Il est bien entendu que, partout où la paroisse est déjà agrégée, vous pourrez y organiser votre Ligue sans nouveau diplôme pour la paroisse.

“ Quant aux autres détails de la feuille imprimée, insignes, organisation de conseils, etc., j'approuve tout de grand cœur, en vous priant de nous envoyer de temps en temps des nouvelles.

“ J'ajoute, en terminant, que je vous autorise bien volontiers à contresigner les diplômes avec ce titre : “ Directeur spécial de la Ligue du Cœur de Jésus pour les hommes au Canada et aux Etats-Unis.

“ En union de vos SS. sacrifices, etc.,

“ R. V. Servus in Christo,

“ E. RÉGNAULT, S. J.

“ Directeur général de l'Apostolat de la prière,

“ Ligue du Cœur de Jésus.

“ Toulouse, le 31 décembre 1884.”

§ II

HISTOIRE DE LA LIGUE.

La première Ligue du Cœur de Jésus pour les hommes fut fondée à Saint-Henri de Montréal, avec 500 membres.